



## DEVENIR RÉSIDENT AU 6B

### *Le 6b*

*Le 6b est une association regroupant 170 résidents, venus de Saint-Denis, Paris ou sa région. Occupant 7000m2 d'un immeuble de bureau, au 6B quai de Seine à Saint-Denis, le 6B est un nouvel espace de création et de diffusion croisant toutes les disciplines. Ce collectif réunit des professionnels, des associations et des individus passionnés: artistes, architectes, musiciens, cinéastes, graphistes, artisans, travailleurs sociaux... Ils exercent leur métier, leur art au sein d'une centaine d'ateliers et bureaux et participent à la vie des 1000m2 d'espace communs de création, de convivialité et de diffusion.*

### **Comment devenir résident au 6b**

- 1- Remplissez le dossier d'inscription et renvoyez le à [contact@le6b.fr](mailto:contact@le6b.fr) ou déposez le à l'accueil.*
- 2- Vous serez invités, dans un délai de 2 mois, à rencontrer des membres du conseil d'administration. Ce sera l'occasion pour vous d'expliquer l'intérêt que vous portez à l'association. Vous pouvez consulter la plaquette et la charte du 6b sur le site internet.*
- 3- Nous vous contactons dans un délai d'une semaine pour vous dire si votre dossier a été retenu.*
  - Si votre dossier est retenu : vous êtes inscrit sur la liste d'attente et nous vous contactons dès qu'un atelier se libère.*

### **Informations sur les tarifs de mises à disposition d'atelier :**

- Participation aux frais de 11 euros du mètre carré par mois (12 m<sup>2</sup> = 132 euros par mois) par prélèvement automatique
- Adhésion à l'association de 10 euros pour les personnes physiques et 30 euros pour les personnes morales.
- Caution de 10% des participations aux frais annuelles pour un espace de – de 30 m<sup>2</sup> et de 3 mois de participation aux frais mensuels pour un espace de + de 30m<sup>2</sup>.

### **Les pièces à fournir ultérieurement uniquement si un atelier vous est attribué:**

- Pour les personnes physiques: pièce d'identité et attestation de domicile
- Pour les personnes morales: pour les associations, récépissé de déclaration en préfecture ou parution au JO et une pièce d'identité du responsable.
- Pour les entreprises : extrait de Kbis et pièce d'identité du responsable.
- Attestation d'assurance de l'atelier
- RIB



**Le 6b**

**6-10 quai de Seine**

**93200 SAINT-DENIS**

[contact@le6b.fr](mailto:contact@le6b.fr)

### **Horaires accueil :**

*Lundi au jeudi 14h30 à 18h*

*Vendredi 14h30 à 16h*

*Retrouvez toutes les informations sur [www.le6b.fr](http://www.le6b.fr)*